

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification :	
Identificateur de produit :	Florgib ^{MD} 4 l
Autre moyen d'identification :	N° d'enregistrement de la LPA : 29884
Distribué par :	N.M. Bartlett Inc. 4509 Bartlett Rd, Beamsville, Ontario, L0R 1B1, Canada Tél. : 905 563-8261
Numéro de téléphone en cas d'urgence :	Chemtrec 1 800 424-9300 (24 heures) Canutec 613 996-6666 (24 heures)
Emploi recommandé :	Solution de régulateur de croissance des plantes pour utilisation sur des pommes
Restrictions relatives à l'utilisation :	Garder hors de la portée des enfants.
2. Identification des dangers (ce produit est classé comme produit dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17) :	
Classe/Catégorie :	Liquide inflammable, catégorie 2; irritant pour les yeux, catégorie 2A
Voie d'exposition :	Voies d'exposition potentielles : oral, dermique, inhalation
Dangers non classés autrement :	Aucun
Mot-indicateur :	DANGER
Symbole(s) :	
Mentions de danger :	H225 Liquide et vapeur hautement inflammables H319 Le produit cause une irritation oculaire sévère.
Mises en garde :	Prévention : P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. P233 : Garder le contenant fermé hermétiquement. P240 : Mettre à la terre le contenant et l'équipement de réception P241 : Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage à l'épreuve des explosions P242 : N'utiliser que des outils anti-étincelles. P280 : Porter des gants protecteurs/des vêtements protecteurs/une protection oculaire/une protection faciale Réponse : P303+361+353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau/sous une douche P305+351+338 : EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer avec soin avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, s'il y lieu et s'il est facile de le faire, puis continuer le rinçage de l'œil P337+313 : Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. P370+378 : En cas d'incendie : Utiliser du CO2 ou une mousse chimique pour éteindre Conservation : P403+235 : Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Élimination : P501 : Éliminer le contenu/contenant dans une installation approuvée de traitement des déchets.
3. Composition :	

Numéro CAS :	Composant :	Pourcentage :
77-06-5	Acide gibbéréllique (GA ₃)	4 %
67-63-0	Isopropanol	96 %

La divulgation du reste du mélange n'est pas requise par le DORS/2015-17

4. Premiers soins :

Par inhalation :	Emmener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composer le 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, préférablement de bouche à bouche si cela est possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires relatifs au traitement.
Yeux :	Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les verres de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer le rinçage de l'œil. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement.
Peau :	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement. Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement de produit antiparasitaire lorsque vous consultez un médecin.
Ingestion :	Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement. Si la personne peut avaler, lui demander de boire lentement un verre d'eau. Ne pas faire vomir, sauf si le centre antipoison ou le médecin vous demande de le faire. Ne rien faire prendre à une personne inconsciente.
Symptômes/Effets :	Aigus : Inconnu Retardés : Inconnu
Indication qu'une attention médicale immédiate et un traitement spécial sont requis, au besoin :	Aucun renseignement disponible

5. Mesures de lutte contre les incendies :

Modes d'extinction :	Approprié : Utiliser du CO ₂ ou une mousse chimique pour éteindre. Non approprié : Ne pas utiliser de jet d'eau à haute pression.
Dangers spécifiques associés au produit chimique :	Les produits de la combustion comprennent des composés du carbone. Tenir à l'écart des sources d'inflammation
Équipement de protection et précautions pour les pompiers :	Porter des gants protecteurs/des vêtements protecteurs/une protection oculaire/une protection faciale.

6. Mesures en cas de déversements accidentels :

Précautions personnelles, équipement de protection : et procédures d'urgence :	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Garder uniquement dans le contenant original. Porter des gants protecteurs/des vêtements protecteurs/une protection oculaire/une protection faciale. En cas d'incendie : Utiliser du CO ₂ ou une mousse chimique pour éteindre. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Consulter la section 8 intitulée « Contrôle de l'exposition et protection personnelle ».
Méthodes de confinement et de nettoyage :	En cas de fuite ou de déversement, utiliser des matériaux absorbants pour contenir les liquides et éliminer comme déchet. Voir également la Section 13. Renseignements concernant l'élimination.

7. Manutention et entreposage :

Précautions pour une manipulation sécuritaire du produit :	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Garder uniquement dans le contenant original. Porter des gants protecteurs/des vêtements protecteurs/une protection oculaire/une protection faciale. Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever IMMÉDIATEMENT les vêtements de protection individuelle (ÉPI) après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Aussitôt que possible, enfiler des vêtements propres et laver à fond les vêtements souillés
Conditions d'entreposage sécuritaire du produit :	Garder uniquement dans le contenant original. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Voir également la Section 10. Stabilité et réactivité.

8. Minimisation de l'exposition et protection personnelle :

Limites d'exposition aux composants :							
Substance	Canada Ontario		Canada Québec		Canada Saskatchewan		ACGIH TLV TWA 8 heures STEL (C) plafond 200 400 (ST)
	ppm STEL	ppm TWA	ppm STEV	Mg/m3 TWAEV	ppm STEL	ppm TWA	
67-63-0	400	200	500	400	400	200	
Mesures d'ingénierie appropriées :	Aucune information applicable disponible.						
Équipement de protection individuelle :	Yeux et visage : protection oculaire. Peau : salopette par-dessus une chemise à manches courtes et des pantalons longs. Souliers et bas. Gants résistants aux produits chimiques comme laminés, en butylcaoutchouc, en caoutchouc nitrile, en polychloroprène, en polyvinyle ou en Viton. Respiration : Aucune information applicable disponible						

9. Caractéristiques physiques et chimiques :

Aspect :	Liquide transparent, de couleur jaune paille très pâle
Odeur :	alcool
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible.
pH :	de 3 à 4
Point de fusion/de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	180 °F (82 °C)
Point d'éclair :	55,4 °F (13 °C) (vase clos)
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Flammabilité/Limites :	Inflammable LII : LIS :
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	0,803 g/ml
Solubilité (H₂O) :	Soluble à toutes les concentrations à 20 °C
Coefficient de partage :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	824 °F (440 °C)
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Viscosité :	3,4503 cSt à 68 °F

10. Renseignements sur la stabilité chimique et la réactivité :

Réactivité :	Aucune information applicable disponible.
---------------------	---

Stabilité chimique :	Stable dans les contenants originaux pendant au moins 2 ans à la température ambiante (40-70 °F/4,4-21 °C)
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune information applicable disponible
Conditions à éviter :	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.
Substances incompatibles :	Agents comburants puissants.
Produits dangereux de décomposition :	Aucun dans les conditions normales de conservation et d'utilisation.

11. Renseignements toxicologiques :

Voies d'exposition probables :	Contact avec les yeux, contact avec la peau
Symptômes :	Par inhalation : Les études n'ont révélé aucune anomalie observable Yeux : extrêmement irritant Peau : légèrement irritant Ingestion : Aucune donnée disponible
Toxicité aiguë :	Orale : DL ₅₀ chez le rat > 5 050 mg/kg (EPA catégorie IV) Par inhalation : CL ₅₀ chez le rat > 5,23 mg/kg (EPA catégorie IV) Cutanée : DL ₅₀ chez le lapin > 2 020 mg/kg (EPA catégorie III)
Corrosion/Irritation cutanée :	Légère irritation (EPA catégorie IV)
Dommages oculaires graves/Irritation oculaire :	Irritant oculaire important réversible (EPA catégorie II)
Sensibilisation :	Non sensibilisant (cobaye)
Mutagenicité des cellules germinales :	Aucune (matière active)
Cancérogénicité :	Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste des cancérogènes de NTP, du CIRC ou d'OSHA.
Toxicité pour la reproduction ou le développement :	Aucune donnée disponible.
Toxicité pour certains organes cibles :	Exposition unique : Aucune donnée disponible Exposition répétée : Aucune donnée disponible

12. Renseignements de nature écologique :

Écotoxicité :		
Espèce :	Durée d'exposition :	CL50/CE50/CI50
Poisson	72 heures	CE ₅₀ > 100 mg matière active/L CSEO ≥ 100 mg/L
Daphnie	72 heures	CE ₅₀ > 100 mg matière active/L CSEO ≥ 100 mg/L
Algues	72 heures	CE ₅₀ > 100 mg matière active/L CSEO ≥ 100 mg/L
Oiseau <i>Colinus virginianus</i>		DL ₅₀ > 2 250 mg/kg
Abeille	48 heures	DL ₅₀ > 200 µg
Rémanence et dégradabilité :	La matière active est non toxique et se dégrade rapidement sous des conditions biologiques.	
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune donnée disponible.	
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée disponible.	
Autres effets défavorables :	Aucun connu	

13. Renseignements concernant l'élimination :

Instructions pour l'élimination :	Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un site de collecte des contenants. Contacter le distributeur/détaillant local ou la municipalité pour
--	--

	<p>connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'apporter le contenant au site de collecte :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rincer le contenant vide à trois reprises ou sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. S'assurer que le contenant vide et rincé ne peut pas être utilisé à d'autres fins. <p>S'il n'y a pas de site de collecte des contenants dans la région, éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.</p>
--	--

14. Renseignements touchant le transport :

Appellation réglementaire UN/TMD :	Liquide inflammable non autrement dénommé (NOS) – (contient de l'alcool isopropylique)
Classe de danger :	3
Numéro UN/TMD :	UN1993
Groupe d'emballage :	II
Polluant marin :	Non
Numéro NMFC :	43940,2/85

15. Renseignements de nature réglementaire :

LIS/LES :	77-06-5 et 67-63-0 répertorié dans la LIS
TSCA :	Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire de la TSCA ou en sont exemptés. Les composants suivants de ce produit sont assujettis aux exigences de déclaration du paragraphe 12(b) de la TSCA : Aucun

Ce produit chimique est un pesticide enregistré auprès de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Il fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu des lois fédérales sur les pesticides. Ces exigences sont différentes des critères de classification et des renseignements requis sur les dangers que doivent contenir les fiches signalétiques et les étiquettes sur les lieux de travail des produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. Les renseignements suivants portant sur les dangers doivent être inscrits sur l'étiquette du pesticide.

Mot-indicateur de l'ARLA	AVERTISSEMENT : IRRITANT OCULAIRE
Mises en garde :	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation oculaire. NE PAS laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Se laver les mains après l'utilisation du produit. Porter des pantalons longs, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, ainsi qu'une protection oculaire pendant le mélange/le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, porter des gants de protection contre les agents chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Ne pas retourner dans les endroits traités ou permettre à qui que ce soit d'y retourner avant que se soient écoulées 12 heures après l'application.

Pictogrammes et symboles :	
-----------------------------------	---

16. Autres renseignements :

Aucun	
Date de publication/Version :	2017-05-19, version 5
Remplace :	2016-06-24, version 4